

Département du Gers

**Direction Générale Adjointe Investissements et Territoires**

Mission Ingénierie des Territoires

**Pièces demande DDR**

- Note explicative précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis ;
- Délibération du conseil municipal adoptant l'opération et arrêtant le Plan de financement prévisionnel HT précisant le montant de l'autofinancement (au moins 20%) ainsi que le montant de chaque subvention demandée ;
- Devis descriptif détaillé ;
- Échéancier de réalisation de l'opération et des dépenses ;
- Attestation de non-commencement de l'opération et d'engagement à ne pas en commencer l'exécution avant que le dossier ne soit déclaré complet ;
- Copie des co-financements acquis le cas échéant